

Plan de lutte 2024-2025

005 - École La Vérendrye

ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Démarche d'évaluation des résultats pour être conforme à la L.I.P

SE SERVIR DE L'ANALYSE DE SITUATION

Vulnérabilité ou problématiques	cible	Comportements attendus
<p>Chez les élèves de 4e à 6e années, les formes d'agression les plus souvent subies ou observées sont (en ordre décroissant) ; des élèves insultés/ traités de noms; des élèves se bagarrent; des élèves rejetés ou exclus pour différence.</p> <p>Chez les élèves de 1e à 3e années, les formes d'agression les plus souvent subies ou observées sont (en ordre décroissant): élèves rejetés; élèves insultés ou traités de noms; bousculade et bagarre.</p> <p>Une plus grande proportion des agressions se produisent (en ordre croissant) sur la cour (récréation et au dîner), au SDG et en classe.</p> <p>L'impolitesse envers les adultes de l'école ressort comme étant problématique autant pour les élèves que le personnel scolaire.</p> <p>55% des élèves considèrent la violence comme étant un problème à l'école, comparativement à 11% pour le personnel scolaire.</p>	<p>Diminuer le nombre d'agressions physiques, d'agressions verbales, ainsi que les comportements d'exclusion sociale pour tous les élèves de l'école sur la cour d'école, au SDG et en classe.</p>	<p>Je règle mes conflits par la communication et de manière pacifique (voir les étapes de résolution de conflit tirées du programme Moozoom).</p>

Moyens retenus: Prévention universelle

Ateliers de prévention

Formation Moozoom pour le personnel scolaire en début d'année/ Ateliers Moozoom réalisés en classe tout au long de l'année scolaire (calendrier des ateliers avec système de suivi commun à tous)/ Soutien par TES pour l'animation d'un ou plusieurs ateliers Moozoom dans chacune des classes (dont l'atelier sur l'intimidation) / Activités de prévention de l'intimidation animées par la policière sociocommunitaire pour le 3e cycle

Moyens retenus: Interventions ciblées

Soutien et supervision accrus pour les élèves plus vulnérables
Communication aux parents pour les élèves concernés
Rencontres / appels avec les parents des élèves concernés

Surveillance

Soutien sous-
groupes/individuels

Adoption d'un plan de surveillance en s'assurant d'une compréhension commune / Rappel de la technique ARASS (surveillance active) et formation pour les nouveaux / revoir en équipe-école la surveillance lors des récréations intérieures

Cour d'école

Mise en place d'un comité cour d'école et calendrier de rencontres mensuelles / Organisation des jeux sur la cour en fournissant tout le matériel nécessaire / Implication des grands auprès des petits (jeunes leaders et médiateurs) qui animent des jeux et soutiennent à la résolution des conflits/ Présence de TES sur la cour, qui encadrent les jeunes leaders (animateurs) et les médiateurs

Enseignement des comportements attendus

Enseignement explicite des comportements attendus sur la cour (consignes de sécurité et règles des jeux (3 fois par années, dont la première par TES)) / Application du code de vie éducatif (enseignement modélisation des comportements attendus en lien avec la bienveillance) / Capsules TES en vidéo (retour sur des problématiques générales et rappels de comportements attendus)

ORGANISER L'ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Moyens pour évaluer la cible

Passation des mêmes questionnaires en fin d'année scolaire pour l'ensemble de l'école (avril 2026).

Signalement systématique des situations d'intimidation et consignation par TES, la psychoéducatrice ou la direction (Évio).

S'assurer que toutes les situations de violence sont communiquées aux TES afin qu'ils puissent l'inscrire sur Évio (via Mozaik).

Quand et Qui?

Tous les intervenants de l'école communiquent les situations de violence aux TES (via Mozaik)

La direction, les TES et la psychoéducatrice compilent les actes de violence et d'intimidation sur Évio.

ÉVALUER LES RÉSULTATS OBTENUS

Degré d'atteinte des objectifs

En avril 2024, on procède à la passation du Questionnaire sur le climat scolaire et bien-être pour les élèves de 1^{ière}, 2^e et 3^e années, ainsi que du Questionnaire de sécurité et violence (QSVE-R) pour les élèves de la 4^e à la 6^e années et le personnel scolaire. Les résultats permettent de constater qu'en moyenne 30% des élèves de 2^e et 3^e années observent souvent ou très souvent des agressions (toutes formes de violence confondues) à l'école, comparativement à 38% chez élèves de 4^e à 6^e années. Puisque la passation des mêmes questionnaires est prévue seulement lors de la fin d'année scolaire prochaine (avril 2026), nous ne disposons actuellement d'aucune donnée comparative.

De manière informelle, nous constatons cependant une certaine augmentation dans la fréquence et l'intensité des conflits avec violence au cours de l'année scolaire actuelle. Toutefois, nous ne disposons pas encore de données suffisantes pour confirmer cette observation.

Ajustement pour l'année suivante

1. Améliorer la consignation et l'analyse des données :
 - Uniformiser les pratiques de consignation sur la plateforme Mozaik, afin que tous les membres du personnel consignent systématiquement les événements liés à la violence.
 - Offrir des formations ou un accompagnement ciblé au personnel pour favoriser une utilisation efficace et rigoureuse de ces outils numériques.
2. Optimiser la surveillance et la prévention active :

Cette hausse des situations de violence s'expliquerait en grande partie par les travaux de construction dans la cour d'école, qui ont duré toute l'année scolaire. L'espace étant considérablement réduit et les aires de jeux limitées, la proximité entre les élèves a contribué à une augmentation des tensions et, par conséquent, des conflits.

Par ailleurs, les enseignants partagent plus de la moitié des périodes de surveillance avec les éducatrices du service de garde (SDG). Or, ces adultes sont souvent moins significatifs pour les élèves, et la communication ainsi que le suivi des situations de violence ne se font pas toujours de manière optimale. Leur temps de surveillance étant limité, les éducatrices n'ont pas toujours la possibilité d'assurer un suivi adéquat des incidents.

Aussi, les problèmes de violence semblent survenir plus fréquemment lors de la prise des rangs à l'extérieur. Ce moment particulier, marqué par une forte proximité entre les élèves, la tension accumulée pendant la récréation et un encadrement parfois insuffisant, semble favoriser l'émergence de conflits violents.

Enfin, malgré l'enseignement de la technique ARASS à l'ensemble des intervenants de l'école, la surveillance active n'est pas toujours réalisée de manière optimale, ce qui diminue la qualité de la prévention des conflits et de la violence pouvant être faite auprès des élèves.

Ces constats doivent toutefois être pris avec prudence, puisque, comme mentionné précédemment, nous ne disposons pas de données complètes et systématiques pour les appuyer. L'an dernier, la consignation des situations de violence sur la plateforme Évio n'a commencé qu'à partir de la deuxième moitié de l'année scolaire. En date du 24 avril 2025, on répertorie 69 événements de violence et d'intimidation sur Évio.

Les TES, la psychoéducatrice et la technicienne du SDG consignent toutes les situations nécessitant une intervention particulière sur la plateforme Mozaïk. La majorité des enseignants consignent également les situations de violence, mais cette pratique n'est pas encore appliquée de façon systématique par l'ensemble du personnel. Le TES (Alexis Lavoie) est responsable de transférer les événements de violence et d'intimidation vers Évio, mais la psychoéducatrice ainsi que la direction peuvent également procéder à cette consignation.

Concernant les mesures de prévention mises en place, un code de vie intégrant le soutien au comportement positif est instauré. Trois règles principales sont modélisées et renforcées auprès des élèves (2024-2025) : la sécurité dans les déplacements, la résolution pacifique des conflits, ainsi que le respect de l'environnement. L'enseignement et la modélisation de la démarche de résolution de conflits ont été assurés par le TES et la psychoéducatrice, à partir des contenus de la plateforme Moozoom (novembre 2024). Cette intervention a été offerte à l'ensemble des groupes de l'école, en présence des titulaires, afin de favoriser une compréhension commune et une cohérence dans l'approche de gestion des conflits à l'échelle de l'école.

L'utilisation de la plateforme Moozoom, visant le développement des compétences socio émotionnelles, a été systématique et régulière cette année. En effet, toutes les classes ont participé aux « mardis Moozoom », selon un horaire mensuel proposé aux titulaires. Des rappels étaient également diffusés à l'intercom chaque mardi afin de soutenir cette régularité. Seuls les groupes de 6e année ont interrompu leur utilisation de la plateforme, le contenu étant jugé

- Mettre en œuvre le plan de surveillance stratégique actuellement en cours d'élaboration.
- Renforcer l'application de la technique ARASS en prévoyant des rappels réguliers aux membres du personnel.
- Demander aux enseignants de venir chercher leur groupe directement dans la cour, afin d'assurer une continuité dans la surveillance active. Cette pratique permet également :
 - o d'éviter que des élèves se retrouvent sans supervision durant les déplacements,
 - o de faciliter la passation d'informations entre les surveillants et les enseignants,
 - o de créer un sentiment de sécurité accru chez les élèves par la présence d'un adulte significatif dès la prise de rang,
 - o et de permettre aux surveillants de terminer les interventions ou résolutions de conflit entamées.

3. Réduire les tensions en contexte de cour d'école :

- Maintenir l'accès au matériel de jeu, en diversifiant les équipements proposés pour répondre aux intérêts variés des élèves.
- Maintenir la fréquence du rappel des règles des jeux.
- Maintenir l'implication des « jeunes leaders » auprès des élèves plus jeunes.
- Maintenir les horaires rotatifs pour certains jeux compétitifs (soccer et parfois le mini-hockey, selon les besoins).

4. Renforcer les interventions éducatives en résolution de conflits :

- Poursuivre l'utilisation systématique de la plateforme Moozoom et envisager l'intégration de contenus plus adaptés aux élèves plus âgés, notamment ceux de 6e année.
- Aborder la règle du code de vie visant le respect des pairs, en ajoutant une modélisation explicite du respect entre pairs, actuellement absente des règles modélisées

moins adapté à leur tranche d'âge. Cette démarche a néanmoins permis de renforcer l'adoption d'un langage commun et d'une approche partagée en matière de résolution pacifique des conflits tout au long de l'année scolaire.

Les règles des jeux sur la cour ont également été présentées en début d'année scolaire, au début de l'hiver et au début du printemps par tous les titulaires des groupes.

L'accès au matériel de jeu a aussi été optimisé grâce à la nomination d'une éducatrice responsable de vérifier et de remplacer le matériel chaque semaine, selon les besoins. L'objectif est d'encourager les élèves à s'engager dans des jeux organisés, afin de réduire les interactions négatives et prévenir les comportements à risque ou les jeux pouvant dégénérer. Le comité en charge de la cour d'école s'est également réuni à quelques reprises au cours de l'année afin de réviser certaines procédures liées au fonctionnement dans la cour, notamment en ce qui concerne l'organisation de la cour et de la prise des rangs. Ces rencontres visaient à ajuster les pratiques pour améliorer la gestion de ces moments souvent propices aux tensions. Le TES a également impliqué des "jeunes leaders" qui animent des jeux organisés auprès des élèves de premières années.

Concernant les situations d'intimidation, celles-ci demeurent rares ou occasionnelles. Elles sont signalées par écrit et consignées sur Évio. Lorsque les situations d'intimidation sont prises en charge par le comité du plan de lutte, on observe très peu ou pas de récurrence. Pour toutes les situations d'intimidation signalées, tous les parents des élèves victimes, témoins et auteurs ont été contactés et informés. Un atelier de prévention a aussi été animé par le TES et la psychoéducatrice dans toutes les classes de l'école, au cours de l'année scolaire actuelle (mars 2025).

jusqu'à maintenant, dans le cadre du code de vie.

5. Suivi du plan de lutte contre l'intimidation :

- Procéder à une nouvelle passation des questionnaires sur le climat scolaire et la sécurité (Questionnaire sur le climat scolaire et bien-être, et QSVE-R) en avril 2026, afin d'obtenir des données comparables et ainsi mieux évaluer l'évolution du climat scolaire à l'école.
- Maintenir la rigueur du suivi des situations d'intimidation, tel qu'observé cette année.
- Continuer à sensibiliser les élèves à la distinction entre conflit et intimidation, afin de favoriser une compréhension juste des situations vécues.

Évaluation des mesures de mise en place pour collaborer avec les parents

Il serait pertinent d'impliquer davantage les parents dans l'application du code de vie éducatif, par exemple en les invitant lors des activités de récompense (recommandation reconduite).

Poursuivre les capsules en psychoéducation faites au cours de l'année scolaire via le journal des parents, afin de leur fournir diverses informations, dont certaines abordaient le sujet de la violence et l'intimidation à l'école.